

Rapport n° 3	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 25 juin 2012		Chapitre : 65 Article : 6574

COMPTE RENDU D'EMPLOI DES SUBVENTIONS ALLOUEES EN 2011

Le décret n° 2007-450 du 25 mars 2007 portant établissement de la liste des pièces justificatives de paiement précise qu'une délibération doit être prise chaque année pour approuver les comptes d'emploi des subventions.

- **L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne (UDSPA)..... 69 300 €**
 - Assurance décès..... 1 715 €
 - Journée nationale des médecins..... 2 537 €
 - Déplacements sportifs..... 16 884 €
 - Récompenses..... 5 065 €
 - Aide aux sections de jeunes sapeurs-pompiers et au fonctionnement de l'Union départementale..... 38 099 €
 - 100^{ème} congrès de l'Union départementale 3 000 €
 - Participation au VTT national 2 000 €

- **L'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers (URSP).....1 000 €**

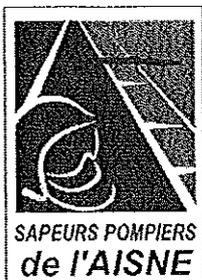
- **L'Œuvre des pupilles orphelins de Sapeurs-Pompiers.....1 400 €**

- **L'Amicale des personnels de la Direction Départementale.....2 600 €**

Il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération ci-joint.

Le Président,

Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 3	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 25 juin 2012		Chapitre : 65 Article : 6574

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	14
Votants :	14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 25 juin 2012 à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 5 juin 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Michel CARREAU, Noël GENTEUR représentant Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental,
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non-officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non-officier.

Excusé(s) : Monsieur le Préfet,

MM. Daniel COUNOT, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE donnant pouvoir à Jean-Luc LANOUILH, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY, Sergent Chef Mickaël MOINAT, Adjudant Chef Denis COUTANT.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Jean-Noël CANTELLI,
Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mmes Marylène PIOT, Christiane CHAUSSON
de la Direction départementale.

COMPTE RENDU D'EMPLOI DES SUBVENTIONS ALLOUEES EN 2011

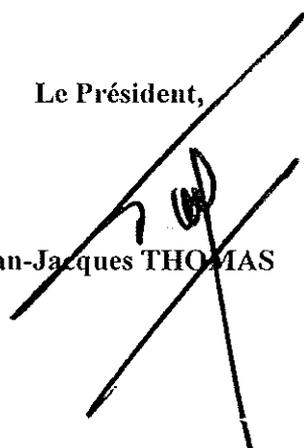
Vu le rapport n° 3 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'emploi des subventions allouées en 2011 :

.../...

1 – Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aisne.....	69 300,00 €
2 – Union régionale des sapeurs-pompiers	1 000,00 €
3 – Œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers.....	1 400,00 €
4 – Amicale des personnels de la Direction départementale	2 600,00 €

Le Président,


Jean-Jacques THOMAS

